

N° 05-275. Coll. Mus. — Lac Rodolphe : M. de Rothschild.

Longueur : $190 + 45 = 135$ millimètres.

Distinct de *B. Bynni* Forskal par sa lèvre inférieure interrompue. Présente aussi certains rapports avec *B. oxyrhynchus* Pfeffer. A la demande de M. Maurice de Rothschild, je dédie bien volontiers cette espèce à S. M. Ménélik II, empereur d'Éthiopie.

Barbus Neuvillei nov. sp.

Du groupe du *Barbus Bynni* Forskal. Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et comprise 3 fois $\frac{2}{3}$ dans la longueur. Diamètre de l'œil, 6 fois $\frac{1}{2}$, museau environ 3 fois, espace interorbitaire un peu plus de 3 fois dans la longueur de la tête. Bouche arrondie, lèvre inférieure continue, sans lobe très développé. Deux barbillons de chaque côté, l'antérieur faisant 1 fois $\frac{3}{4}$, le postérieur 2 fois le diamètre de l'œil. Dernier rayon simple de la dorsale faisant un peu plus de la moitié de la longueur de la tête. Dorsale un peu plus rapprochée de l'occiput que de l'origine de la caudale. Anale très longue, dépassant l'origine de la caudale. Pectorale faisant les $\frac{4}{5}$ de la tête. Ventrale débutant à peu près sous l'origine de la dorsale. 3 écailles entre la ligne latérale et la ventrale, 12 autour du pédicule caudal, qui est 1 fois $\frac{1}{4}$ aussi long que haut.

Bleu acier au-dessus, argenté au-dessous.

D. IV 8; A. III 5; P. 16; V. 9; Sq. 29 $\frac{6 \frac{1}{2}}{5 \frac{1}{2}}$.

N° 05-266. Coll. Mus. — Confluent Akaki : M. de Rothschild.

Longueur : $270 + 80 = 350$ millimètres.

Ce beau Poisson que je me fais un plaisir de dédier à mon collègue M. Neuville qui accompagnait l'expédition de M. de Rothschild, offre l'aspect du *B. affinis* Rüppell, du lac Tsana, mais ses barbillons sont plus longs, ses écailles moins nombreuses en ligne longitudinale. Il est aussi allié au *B. Gregorii* Boulenger.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES PYCNOGONIDES RECUEILLIS
DANS LA RÉGION ANTARCTIQUE PAR LA MISSION DU « FRANÇAIS »,

PAR M. E.-L. BOUVIER.

Les naturalistes du « Français » ne sont pas restés inactifs durant la longue et pénible campagne effectuée au milieu des glaces antarctiques par la mission Charcot; en dépit du froid et des dangers de toutes sortes, ils ont recueilli des richesses zoologiques d'une valeur inestimable, qui comble-

ront bien des lacunes dans les collections de notre établissement. Il est juste de témoigner une vive gratitude aux courageux explorateurs, et surtout à M. Turquet, dont le zèle scientifique a été au-dessus de tout éloge.

La présente note est consacrée à la description préliminaire de quelques Pycnogonides nouveaux recueillis par la mission.

Colossendeis antarctica nov. sp.

Cette espèce représente, dans la région antarctique, la *C. proboscidea* Sabine des mers boréales. Les caractères qui la distinguent de cette dernière sont les suivants :

Région frontale légèrement plus étroite que la partie médiane du tronc, munie d'un large tubercule oculaire qui s'atténue brusquement en pointe obtuse et qui présente à sa base quatre yeux fort distincts. Segment caudal étroit, à bords parallèles, horizontalement dirigé. Trompe un peu plus courte que le reste du corps, y compris le segment caudal. Palpes de 9 articles dont les quatre derniers sont subégaux et ensemble à peu près aussi longs que le 3°. Le 4° article des fausses pattes à peine plus court que le 6°. Pattes ambulatoires plus de trois fois aussi longues que la longueur totale du corps (y compris la trompe et la queue); leur fémur un peu plus court que le 1^{er} article tibial, lequel est aussi long que le tarse et le propode réunis, et notablement plus court que le 2° article tibial. Griffe terminale puissante, mais un peu moins allongée pourtant que le propode. Quelques fortes épines noires au bout distal du 2° article tibial, du tarse et du propode, et aussi sur la face inférieure de ces 2 derniers articles. Longueur de la trompe, 16 millim. 5; du tronc avec la partie frontale, 12 millimètres; de la queue, 6 millim. 25; des palpes, 32 millimètres; d'une patte ambulatoire de la 3° paire, 130 millimètres, dont 25 pour le fémur, 27 pour le 1^{er} article tibial et 33 pour le second. Coloration d'un brun rougeâtre, dans la liqueur conservatrice.

Un exemplaire ♀ capturé dans la baie Carthage, par 40 mètres de profondeur, le 4 avril 1904. Cet exemplaire étant de grande taille et présentant des orifices sexuels très normaux, doit être considéré comme parfaitement adulte. Pourtant, il présente des chélicères bien développés, presque aussi longs que la trompe et terminés en pince typique; ces chélicères comptent 4 articles, celui de la base étant pour le moins aussi long que les trois suivants qui constituent le carpe et la pince proprement dite; les doigts de cette dernière sont largement écartés et notablement plus longs que la portion palmaire. On sait que les *Colossendeis* typiques sont normalement dépourvues de pinces à l'âge adulte, mais que certaines espèces (*C. angusta*, *C. gracilis*) en présentent parfois jusqu'à un âge relativement avancé.

Colossendeis? Charcoti nov. sp.

Cette espèce est très voisine de la *C. gibbosa* Möbius dont la «*Valdivia*» recueillit deux exemplaires jeunes près de l'île Bouvet, par 439 et 567 mètres de profondeur; elle présente comme cette dernière des bourrelets métamériques très saillants, qui masquent la continuité des anneaux et forment une proéminence triangulaire du côté dorsal. Les caractères qui la distinguent de sa voisine sont les suivants :

Trompe bien plus forte et plus longue que tout le reste du corps, très dilatée à partir de sa base assez étroite, et à peine rétrécie en avant; segment caudal fort peu relevé. 4^e article des palpes atteignant presque l'extrémité de la trompe. Prolongements latéraux du tronc séparés par de forts intervalles. Deux ou trois épines sur le bord interne du propode, une sur celui du tarse, et une rangée de spinules sur le bord distal de l'article tibial. Les deux griffes accessoires sont énormément développées, surtout celle située en avant, qui dépasse largement le milieu de la griffe terminale. M. Möbius ne mentionne pas les fausses pattes de la *C. gibbosa*; dans l'espèce du «*Français*», ces appendices se composent de dix articles courts et ne dépassent pas l'extrémité de la trompe; dans les femelles, les articles 2, 3, 4, 5 sont subégaux et les plus longs; dans le mâle, les articles 2 et 3 sont subégaux, et les deux suivants notablement plus longs et plus fortement arqués. Longueur de la trompe, 17 millimètres; des palpes, 21 millimètres; du tronc avec la queue, 16 millimètres; des pattes de la 2^e paire, 68 millimètres, dont 16 pour le fémur et le 1^{er} article tibial, 19 pour le 2^e. Le propode et le tarse mesurent respectivement 1 et 7 millimètres.

C'est provisoirement que je range cette espèce dans le genre *Colossendeis*. Comme la *C. gibbosa* de M. Möbius, elle ne présente aucun des caractères du genre *Colossendeis*, voire de la famille, et se rapproche bien plus des Ammothéides tels que les a définis M. Sars. Je signale, à ce point de vue, l'absence de griffes terminales sur les fausses pattes, le développement de griffes auxiliaires énormes sur les pattes ambulatoires et la réduction extrême du tarse de ces appendices.

M. Möbius signale et figure des chélicères à trois articles, et munis d'une pince bien constituée, dans les deux exemplaires jeunes qu'il rapporte à cette espèce. J'ajoute que les nombreux exemplaires recueillis par M. Turquet sont tous adultes (parfois munis de leurs paquets d'œufs) et présentent tous des chélicères. Ces derniers sont identiques à ceux figurés par M. Möbius, dans l'exemplaire le plus petit dont la trompe (assez atténuée en avant) mesure 15 millimètres; ailleurs, la pince prend la forme d'un court moignon où le doigt mobile, fort réduit et massif, peut à peine se mouvoir contre le reste de l'organe. Mais toujours les chélicères existent, ce qui est encore un caractère des Ammothéides.

Peut-être démontrera-t-on plus tard que les exemplaires de la « *Valdivia* » sont les jeunes de l'espèce ici décrite. En tout cas, je me fais un devoir de dédier cette dernière à M. le D^r Charcot, chef et organisateur de l'expédition du « *Français* ».

Neuf exemplaires, la plupart femelles, capturés dans la baie Carthage par 20-40 mètres, au mois de mars 1904.

***Ammothea antartica* nov. sp.**

Cette espèce se distingue des autres *Ammothées* par la position de son segment caudal qui est conique et presque verticalement dirigé, ce qui rappelle les *Trygæus*. Comme, d'ailleurs, le tubercule oculaire est également conique et dirigé vers le haut, l'espèce présente du côté dorsal « deux excroissances coniques médianés » comme l'*A. Wilsoni* Schim., où d'ailleurs, vraisemblablement, ces excroissances ont une tout autre signification morphologique. Les *Ammothea* habitent surtout les mers de l'hémisphère septentrional, et jamais on n'en a signalé dans les mers antarctiques. L'espèce qui nous occupe a une puissante trompe, renflée et fusiforme, fortement inclinée vers le bas — des chélicères de deux articles sans pince terminale apparente, des palpes de 8 articles (le second très allongé), des fausses pattes très analogues à celles de la *Colossendeis? Charcoti*, et des pattes ambulatoires fort longues où le fémur égale en longueur le 1^{er} article tibial, le 2^e article tibial étant beaucoup plus long. Les griffes accessoires sont presque aussi longues que les griffes terminales. Longueur de la trompe, 5 millim. 25; largeur maxima, 1,80; longueur totale du tronc, 5,20; longueur de la première patte ambulatoire, 3/4 mill.; longueur du fémur, 7 millim., du tibia, 9 millim.

Un exemplaire capturé dans la baie Carthage, par 20 mètres, avec des *Colossendeis? Charcoti*. Les métamères du corps sont bien séparés et articulés dans cette espèce.

***Cordylochele Turqueti* nov. sp.**

Cette espèce représente seule, dans les mers antarctiques, le genre *Cordylochele*, dont les trois autres espèces jusqu'ici connues sont toutes boréales. Au premier abord, elle se distingue de ces dernières par la forme et le développement de sa trompe qui est beaucoup plus étroite que le tronc, à peu près aussi longue que le corps y compris la queue, à bords subparallèles dans ses deux tiers basilaire et franchement conique dans son tiers terminal; elle atteint la base des doigts de la forte pince qui termine les chélicères. L'espèce se distingue également : 1° par la paire de saillies coniques, en forme de cornes aiguës, qui s'élève en avant sur le lobe frontal du corps; 2° par l'absence de toute articulation entre les deux métamères postérieurs du tronc et à la base de la queue; 3° par les dimensions relatives des fémurs et des deux tibias des pattes ambulatoires, articles qui sont nette-

ment subégaux; 4° par les rugosités et les granulations qui ornent ces mêmes articles. La trompe s'infléchit un peu vers le bas, mais la queue est horizontale et à peu près de même longueur que les prolongements appendiculaires du tronc; ces derniers présentent une petite saillie conique, subspiniforme, sur leur face supérieure, dans sa partie distale. Longueur de la trompe, 3 mill. 75; du tronc y compris la queue, 6 1/2; largeur maxima du tronc, 1,75; longueur de ses prolongements appendiculaires, 1,75; longueur des chélicères, 4,75; des pattes de la paire antérieure, 2/4 millimètres. Les doigts des pinces sont beaucoup plus longs que la portion palmaire; celui qui est mobile ne présente aucune trace de dents.

Une femelle capturée dans la baie Carthage, n° 884.

Je dédie cette remarquable espèce à M. Turquet, le zélé et courageux zoologiste du «*Français*».

NOTE SUR UN *BOSTRYCHIDE* AFRICAÏN (*BOSTRYCHOPSIS VILLOSULA* NOM. NOV.),

PAR M. PIERRE LESNE.

Olivier a décrit sous le nom de *Bostrychus cephalotes* (*Enc. Méth., Ins.*, V [1790], p. 108; *Ent.* IV [1795] n° 77, p. 6, tab. 2, f. 8) un Bostrychide provenant de l'île de La Réunion et dont le *type* est perdu. Nous avons cherché à identifier cet Insecte et nous avons cru pouvoir le rapporter à une espèce largement répandue dans l'Afrique orientale et appartenant au genre *Bostrychopsis* (*Ann. Soc. ent. fr.*, 1898, p. 529).

Nous devons reconnaître que les faits ne justifient pas cette opinion et que l'attribution de l'espèce d'Olivier reste douteuse. Le *Bostrychopsis cephalotes* Lesne (*non* Olivier) paraît être strictement continental; on le rencontre depuis les parties méridionales de l'Afrique orientale anglaise jusqu'au Transvaal, et, du côté de l'Ouest, il gagne, par la Zambézie, les régions occidentales de l'Angola; mais il ne paraît exister ni aux Mascareignes ni à Madagascar.

Pour éviter de perpétuer une assimilation probablement erronée, il semble préférable d'abandonner le nom de *cephalotes* et d'imposer à l'Insecte en question un nom spécifique nouveau. Nous proposons celui de *Bostrychopsis villosula*.

Le *Bostrychopsis villosula* est un xylophage redouté en certaines régions. M. G. Vasse, chargé de mission par le Gouvernement français, nous écrit que, dans le bassin inférieur du Zambèze, il cause des dégâts importants dans les bois de construction. Les habitants du pays le connaissent sous le nom de «*Borer*».
